

**REUNION DU COMITE PERMANENT  
DE LA COMMISSION CONSULTATIVE ENVIRONNEMENT  
DE L'AEROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC**

**Relevé de conclusion de la réunion du 18 mai 2009  
à la préfecture de Toulouse**

**Présidée par Mme SOULIMAN – Secrétaire Général**

**Etaient excusés :**

MMES AUDRAS (Maison de Quartier de Bagatelle) - LABAYEN (SNAM) - BLEUSE (CAGT)

MM. BASSO-BERT (Comité de défense des Côteaux de Pech-David suppléant Association de défense du quartier Fontaine-Lestang-Arènes) – MARTY (COPRAE suppléant ADEQVA) LLORCA (suppléant Conseil Général) - SUAUD (Conseil Régional Midi-Pyrénées) – BERGON (CAGT) - GERMAIN (CAGT) – SICARD (suppléant CAGT) – CLEMENT (SICOVAL) – SABATIE (suppléant SICOVAL) - MAGISSON (SNPL) – CHARANSOL (SNCTA suppléant SNPL) – AUSINA (CGT) – NOIRET (CFDT suppléant CGT) – SCHAFFER (Air Méditerranée suppléant AIRBUS) - VERNHES (suppléant ATB)

**Etaient présents :**

**Pour les Collectivités locales :**

MM. PIGNARD (Conseil Général) – ASSEMAT (Communauté d'Agglomération du Muretain suppléant du Conseil Régional)

**Pour les Associations :**

MMES BEER-DEMANDER (Association de Défense du quartier de Fontaine-Lestang-Arènes) - MM. FRENDO (ADEQVA) – MAURIN (ASIS) – ROBERT (ADQL suppléant ASIS) - SUNE (VAC suppléant SNAM) – BOUDET (CCNAAT)

**Pour les Professions Aéronautiques**

MM. LAHCEN (Air France) – SIMON (Europe Airpost suppléant Air France) - ROSAY (Airbus) - M. de la MESLIERE (ATB)

**Pour les Administrations :**

MME SOULIMAN (Préfecture)  
MM. LASNE (D.D.E.) – DESCLAUX (DSAC Sud)

**Assistaient également à la réunion :**

MMES ORVAIN (Préfecture) – JULIA (ATB) – HERNANDEZ (ATB)  
MM. SOULIE (DSAC Sud) – CASTELLS (Préfecture)

- ☞ **Mme SOULIMAN Secrétaire Général de la Préfecture**, ouvre la séance et rappelle que le rôle de Comité Permanent est de préparer l'Ordre du Jour de la Commission Consultative de l'Environnement qui se déroulera le 30 juin 2009 à 14h30 à la Préfecture. Elle propose de faire un tour de table pour que chacun évoque les points qu'il souhaiterait voir aborder en CCE. En premier lieu, elle propose une présentation de l'étude « vols de nuit ».
- ☞ **Mme BEER-DEMANDER (Association de Défense du quartier Fontaine-Lestang-Arènes)** intervient en précisant que le compte rendu de la dernière CCE n'a pas été diffusé.
- ☞ **Mme SOULIMAN** précise qu'il est en cours de signature à la Préfecture et déplore ce retard.
- ☞ **Mme BEER-DEMANDER (Association de Défense du quartier Fontaine-Lestang-Arènes)** s'étonne que les membres de la CCE n'aient pas été consultés sur leurs propos pour le compte-rendu final, comme le prévoit le règlement intérieur.
- ☞ **Mme JULIA (ATB)** explique que cette règle concerne la CCAR et non la CCE.
- ☞ **Mme BEER-DEMANDER (Association de Défense du quartier Fontaine-Lestang-Arènes)** demande à la Préfecture que le compte-rendu de la CCE soit aussi relu par tous les membres présents pour correction avant diffusion.
- ☞ **Mme SOULIMAN (Préfecture)** indique que ce n'est pas la tradition, donc rejette cette demande, mais elle précise que le délai de diffusion doit être plus rapide afin de permettre une relecture et une validation lors de la séance suivante.
- ☞ **M. DESCLAUX (DSAC Sud)** déclare ensuite, en ce qui concerne l'étude vols de nuit, que celle-ci est en cours de diffusion au sein des institutions.
- ☞ **M. de la MESLIERE (ATB)** reconnaît que les délais de remise de l'étude ont été plus longs que prévu. Le cabinet BIPE présentera l'étude à la prochaine CCE.
- ☞ **Mme BEER-DEMANDER (Association de Défense du quartier Fontaine-Lestang-Arènes)** note que la réunion aura lieu à l'aube des vacances, elle souhaite donc recevoir les documents au moins 15 jours avant la réunion pour pouvoir en débattre.
- ☞ **M. FRENDU (ADEQVA)** précise que c'est un minimum.
- ☞ **Mme SOULIMAN** affirme que tous les documents nécessaires seront annexés à la convocation et envoyés 15 jours avant la date de la réunion.
- ☞ **M. PIGNARD (Conseil Général)** déclare qu'il est très important d'avoir une information claire sur ce sujet car les riverains se plaignent de plus en plus des vols de nuit.
- ☞ **Mme SOULIMAN** propose donc de retenir la présentation des vols de nuit pour la prochaine CCE. Elle propose également de présenter le Laeq aéronautique moyen.
- ☞ **Mme BEER-DEMANDER (Association de Défense du quartier Fontaine-Lestang-Arènes)** voudrait aussi que soit présenté le Lden mesuré pour l'année 2008, et souhaite avoir des explications sur les mesures de bruit moyen par capteur fixe (Laeq moyen).

- ☞ **Mme JULIA (ATB)** confirme que ces points seront traités.
- ☞ **Mme BEER-DEMANDER (Association de Défense du quartier Fontaine-Lestang-Arènes)** désire que le courrier adressé à Mme Patricia Lemoyne de Forges - Présidente de l'ACNUSA, qui concerne des réclamations sur le rapport annuel 2008, et en particulier sur les vols de nuit soit envoyé avec la convocation de la CCE.
- ☞ **Mme JULIA (ATB)** récupère cette lettre pour l'annexer aux convocations.
- ☞ **Mme SOULIMAN** apporte une précision concernant l'étude sur l'avenir de la base de Fancazal. Pour le moment aucun « scénario » n'est proposé, le cabinet qui doit mener cette étude vient d'être retenu. Les résultats seront connus en fin d'année 2009.
- ☞ **M. ASSEMAT (Communauté d'Agglomération du Muretain)** souhaite que ce point soit évoqué.
- ☞ **Mme SOULIMAN** confirme que ce point sera mis à l'ordre de jour, et cite deux autres sujets à voir en CCE : les expérimentations pour les procédures d'approche en descente continue et les départs vers le Nord.
- ☞ **M. DESCLAUX (DSAC Sud)** explique que les expérimentations PRNAV et départ vers le Nord sont faites à partir de moyens satellitaires.
- ☞ **Mme BEER-DEMANDER (Association de Défense du quartier Fontaine-Lestang-Arènes)** demande de programmer une campagne de mesures de bruit d'avion pour le Cancéropôle.
- ☞ **M. de la MESLIERE (ATB)** répond que cette campagne ne saurait être réalisée avant la CCE. Il propose à Mme DEMANDER de rappeler sa demande lors de la CCE.
- ☞ **Mme BEER-DEMANDER (Association de Défense du quartier Fontaine-Lestang-Arènes)** affirme que les associations avaient demandé une campagne de mesures de bruit sur ce site.
- ☞ **Mme SOULIMAN** prend acte de cette réclamation pour la CCE.
- ☞ **M. de la MESLIERE (ATB)** confirme que si un membre de la CCE en fait la demande, une campagne sera envisagée.
- ☞ **M. PIGNARD (Conseil Général)** suppose qu'une étude préalable a été faite avant la construction.
- ☞ **Mme BEER-DEMANDER (Association de Défense du quartier Fontaine-Lestang-Arènes)** précise que le PEB qui impose des règles de construction est réalisé sur une mesure certifiée et non réelle, elle souhaite une corrélation entre ces deux mesures.
- ☞ **Mme SOULIMAN** demande aux associations si elles souhaitent aborder d'autres points à l'ordre du jour de la CCE.

- ☞ **M. FRENDO (ADEQVA)** souhaiterait clarifier l'aspect « indemnisation » des riverains et souhaite avoir des précisions sur les montants d'aide (prise en charge par pièce). Il réclame une revalorisation des plafonds.
- ☞ **Mme SOULIMAN** affirme que les textes sont de portée nationale.
- ☞ **M. FRENDO (ADEQVA)** reçoit beaucoup de plaintes sur ce point, avec la crise, le prix des matériaux augmentent.
- ☞ **Mme SOULIMAN** inscrit ces questions pour la prochaine CCE, mais pense qu'il vaut mieux contacter l'ACNUSA pour ce type de problème.
- ☞ **M. DESCLAUX (DSAC)** répond que l'aide aux riverains est plus du domaine de la CCAR et s'étonne que ce point n'ait pas été abordé lors de la dernière réunion.
- ☞ **M. SUNE (VAC)** déclare que le prix des matériaux et de la main d'œuvre augmentent, les gens sous les couloirs aériens payent autant de taxes foncières que les personnes hors couloirs. De plus les communes élèvent leurs taxes.
- ☞ **Mme JULIA (ATB)** présentera en prochaine CCE les plafonds d'aides accordées aux riverains, avec l'évolution des prix moyens d'une année sur l'autre pour traiter un logement et le pourcentage de dossier plafonné.
- ☞ **Mme BEER-DEMANDER (Association de Défense du quartier Fontaine-Lestang-Arènes)** souhaiterait également avoir une information sur les autres pays européens concernant les cartes de bruits et les mesures pratiquées.
- ☞ **M. DESCLAUX (DSAC Sud)** interrogera l'ACNUSA pour la prochaine CCE, mais il n'est pas sûr d'avoir l'information dans les délais impartis. En ce qui concerne, les cartes de bruit, leur élaboration concerne tous les modes de transports. Côté aérien le travail est fait, reste à ce jour le bruit routier et le bruit ferré pour lesquels les éléments ne sont pas encore finalisés.
- ☞ **M. LAHCEN (Air France)** précise qu'actuellement les compagnies aériennes sont dans le « rouge », donc mécaniquement les fréquences des vols sont réduites. Il y a par exemple, 2 vols en moins par jour sur la liaison Toulouse-Paris. Il demande la plus grande vigilance sur toutes modifications des textes qui pourraient entraîner une augmentation des coûts pour l'aide à l'insonorisation.
- ☞ **Mme BEER-DEMANDER (Association de Défense du quartier Fontaine - Lestang-Arènes)** répond qu'il y a effectivement une baisse de fréquence, mais le bruit moyen par avion lui augmente.
- ☞ **M. DESCLAUX (DSAC Sud)** rappelle qu'actuellement les avions font moins de bruit que par le passé.

☞ **Mme SOULIMAN** conclut en faisant le point sur l'ordre du jour de la CCE du 30 juin 2009 :

- ☞ Résultats de l'Etude « Vols de nuit »
- ☞ Explications sur le Laeq moyen, bruit moyen enregistré par capteurs fixes et Lden 2008
- ☞ Point sur l'avenir de la base Francazal
- ☞ Point sur l'avancement des expérimentations :
  - Des départs vers le Nord,
  - Des procédures d'approche en descente continue.
- ☞ Mesures de bruit sur la Commune de Merville
- ☞ Possibilité d'une campagne de mesures de bruit sur le site du Cancéropôle
- ☞ Point sur les plafonds de l'aide à l'insonorisation accordée aux riverains
- ☞ Directives des autres pays européens en matière de bruit aérien
- ☞ Diffusion du Code de bonne conduite

Pour le Préfet  
et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Françoise SOULIMAN